

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.

En 2015, 4 membres ont reçu un soutien pour un montant total de Fr. 17'000.–, ce qui constitue une nette augmentation par rapport aux deux derniers exercices. De leur côté, 2 membres, débiteurs du fonds, ont effectué des remboursements de prêts pour un montant de Fr. 5'600.–. Au 31 décembre, 7 membres doivent encore rembourser le fonds pour un montant total de Fr. 36'700.–. Par ailleurs, c'est la première année qu'une contribution forfaitaire de Fr. 5'000.– est prélevée sur le fonds pour couvrir les frais de gestion internes des différents intervenants.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SSA »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les auteurs sociétaires.

L'Assemblée générale de la SSA a fixé à 3.1% le taux attribué au Fonds de secours sur la retenue générale de 10% pour les fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de Fr. 497'664.69 (soit Fr. 557'664.69 moins la participation aux frais de la SSA de Fr. 60'000.–) a été attribuée à la fondation. Le taux de 15% a été reconduit pour calculer les primes uniques au titre des prestations de vieillesse. En 2015, 294 auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, 5 ans de sociétariat et avoir perçu au moins Fr. 1'000.– de droits d'auteur en 2014. Dans le cadre des mesures transitoires, 19 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2015, la fondation gérait 611 comptes nominatifs.

L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 1.5% en 2015. Les participations aux excédents d'assurances sont attribuées en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés. Pour 2015, elles correspondaient à 0.24% des avoirs vieillesse. Les avoirs vieillesse ont donc été rémunérés au total à 1.74%.

Un nouveau formulaire: « Confirmation de communauté de vie / de vie de couple » est à disposition des assurés. Il est désormais téléchargeable sur le site internet de la SSA (Documents / Fonds de secours).

Le Conseil de fondation s'est réuni une fois, au mois de mai. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques et précisé l'article 10, chiffres 2 et 3 concernant les clauses bénéficiaires.

Les mandats de M^{me} Emmanuelle de Riedmatten et de M. Patrick Willy arrivant à échéance en juin 2015 ont été renouvelés par le Conseil d'administration de la SSA pour trois ans. Au 31 décembre 2015 le Conseil de fondation se composait de M^e Philippe Zoelly – président, M^{me} Christiane Kolla Barnes – vice-présidente, M. Patrick Willy – secrétaire, M^{mes} Emmanuelle delle Piane, Emmanuelle de Riedmatten, MM. Jean-Marie Chataignier et Vincent Kücholl – membres.

7.3 FONDS CULTUREL

330 auteurs ont participé à ses concours et actions dont 110 ont reçu un soutien. De plus, 9 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de Fr. 1'394'928.04.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE L'AUDIOVISUEL

Bourses SSA 2015 pour l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction (cinéma)

33 projets de scénarios de longs métrages de fiction ont été proposés au concours. Le jury international a attribué 3 bourses de Fr. 25'000.– chacune.

Bourses SSA 2015 pour le développement de films documentaires (long métrages cinéma et télévision)

29 projets de films documentaires destinés au cinéma ou à la télévision ont été proposés au concours. Le jury international a attribué 4 bourses de Fr. 20'000.– chacune.

Atelier Grand Nord (Québec, 2015)

Cet atelier réunit une douzaine de scénaristes francophones qui travaillent sur l'écriture de longs métrages de fiction et sept scénaristes consultants. Il consiste en des rencontres individuelles et discussions collectives entre scénaristes et consultants.

Partage des coûts pour la participation suisse (Fr. 7'800.–) par la SSA et FOCAL, à raison de 50% par institution.

Prix SSA / SUISSIMAGE dans les festivals de cinéma 2015

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants:

Journées de Soleure

Prix de la relève SSA / SUISSIMAGE

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section «Upcoming Talents»: Fr. 15'000.–

Prix du public pour les trois meilleurs films d'animation suisses: Fr. 10'000.–

Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues: Fr. 10'000.–

Festival international du film fantastique – Neuchâtel

Prix du meilleur court métrage fantastique suisse: Fr. 10'000.–

Festival international du court métrage – Winterthour

Prix du meilleur court métrage suisse: Fr. 10'000.–

Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix «Best Swiss»: Fr. 10'000.–

Festival international de films – Fribourg

Prix spécial du jury international: Fr. 10'000.–

Soutien au développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation (2015)

La SSA et SUISSIMAGE ont mis sur pied ce programme commun visant à soutenir la phase dite de développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation par un soutien d'un montant global de Fr. 500'000.– répartis sur 3 ans, à raison de 10 soutiens de Fr. 50'000.– chacun.

En 2015, le jury international a examiné les 12 dossiers soumis au concours et a attribué 4 soutiens de Fr. 50'000.– chacun.

Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par SWISSPERFORM, SUISSIMAGE et la SSA. Participation de la SSA en 2015: Fr. 100'000.–.

Fondo FilmPlus della Svizzera italiana

Participation de la SSA en 2015: Fr. 10'000.–.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE LA SCÈNE

TEXTES – EN – SCÈNES 2014/2015

Financé par la SSA, Pro Helvetia, le Pour-cent culturel Migros, la Loterie Romande et la Fondation Ernst Göhner, cet atelier d'écriture dramatique a été porté pour cette 6^e édition par le théâtre de l'Arsenic Lausanne (Sandrine Kuster) et St-Gervais – Le Théâtre, Genève (Philippe Macasdar).

Le jury international a choisi 4 auteurs suisses lauréats parmi 22 candidatures. Ces auteurs ont développé leur écriture dramatique en résidence de septembre 2014 à mai 2015 suivie d'une présentation publique le 13 juin 2015. Chaque auteur reçoit une bourse de Fr. 12'000.– et ils travaillent avec un dramaturge personnel de leur choix, dont les frais sont également portés par l'atelier. Budget global pour cet atelier biennal: environ Fr. 200'000.– (plus les apports des deux théâtres); la SSA y a apporté Fr. 40'000.– (répartis sur deux ans) et en assume la coordination et le secrétariat.

« Réseau international SSA »

Promotion des auteurs sociétaires de la SSA et de leurs œuvres à l'étranger (2015)

Le Fonds culturel a créé ce « Réseau » avec des théâtres et festivals de choix dans le but de contribuer activement à la promotion et au rayonnement international des auteurs sociétaires de la SSA. Les pays pris en considération sont les suivants: France, Belgique, Luxembourg, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Portugal, la Pologne et Québec. A fin 2015, le Réseau comptait 26 structures en France, Belgique et au Québec. Durant l'année 2015, 16 soutiens ont été accordés (sur base de requêtes et selon décisions de la Commission Scène de la SSA) pour un montant total d'environ Fr. 45'000.–.

Soutiens SSA 2015 à la promotion internationale de spectacles d'auteurs sociétaires

Dans le but de contribuer au rayonnement des œuvres destinées à la scène d'auteurs sociétaires de la SSA et d'étendre leur notoriété internationale, la SSA, en collaboration avec la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles), soutient la promotion de spectacles en tournée à l'étranger s'il s'agit d'une œuvre d'un auteur membre de la SSA.

Les décisions d'attribution des soutiens SSA ainsi que leurs montants appartiennent aux commissions de la CORODIS. En 2015, elle a pu soutenir à travers ce fonds 1 spectacle avec un montant de Fr. 8'000.–.

Soutien SSA à la promotion internationale de spectacles d'auteurs sociétaires (hors Suisse romande)

Etant donné que seules les compagnies établies en Suisse romande peuvent bénéficier du soutien ci-dessus, la SSA a instauré un programme parallèle de soutien aux compagnies établies en Suisse alémanique ou italienne, en poursuivant le même but (soutenir la promotion des spectacles en tournée à l'étranger dont l'auteur est sociétaire de la SSA).

En 2015, la Commission Scène a ainsi pu attribuer 2 soutiens d'un montant total de Fr. 10'000.–.

Soutiens SSA 2015 à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à 50% de la rémunération de commande de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2015, le Fonds culturel de la SSA a soutenu 16 projets dramatiques pour un montant total de Fr. 77'600.-.

Aides SSA 2015 à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien de l'édition d'œuvres théâtrales d'auteurs sociétaires avec Fr. 2'000.- par publication.

En 2015, 5 soutiens ont été accordés pour un montant total de Fr. 10'000.-.

Bourses SSA 2015 pour la traduction de pièces de théâtre

En 2015, aucune demande de soutien à la traduction n'a été soumise à la SSA.

Prix SSA 2015 de l'humour

Le prix, doté de Fr. 20'000.-, est attribué par un jury aux auteurs du meilleur spectacle de la saison 2014-15 (mai 2014 à mai 2015). La proclamation a eu lieu au Théâtre de Beausobre, Morges, dans le cadre du festival Morges-sous-Rire en juin 2015.

Bourses SSA 2015 pour la composition dramatico-musicale et la musique de scène

En 2015, le jury a attribué 11 bourses entre Fr. 2'000.- et Fr. 10'000.- pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à Fr. 50 000.-.

Bourses SSA 2015 pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 34 projets soumis au concours et a attribué les 7 bourses en lice pour un montant total de Fr. 66'000.-.

Soutien à la dramaturgie chorégraphique 2014/15

Programme commun et développé avec Sévelin 36 (Lausanne), Théâtre de l'Usine (Genève), Tanzhaus (Zurich), Dampfzentrale (Berne) et soutenu par la SSA, Pro Helvetia et le Pour-cent culturel Migros, à l'intention de 4 jeunes chorégraphes ou compagnies de danse choisis par ces lieux partenaires du programme. Accompagnateur dramaturgique en 2015: Guy Cools (Belgique). Le Fonds culturel de la SSA a contribué à ce programme bisannuel avec Fr. 17'000.-.

Concours radiophonique « GULLIVER »

En 2015, la SSA a rejoint un programme francophone qui a pour objectif de permettre aux auteurs d'écrire, en langue française, des œuvres originales de fiction ou relevant d'une écriture du réel (documentaire) destinées

à la radiodiffusion. 180 projets, dont 30 suisses, ont participé à ce concours.

Malheureusement aucun auteur suisse ne figurait parmi les lauréats. La participation financière de la SSA s'est élevée à € 4'375.-.

Bourses SSA – FARS 2015 pour les auteurs des « Arts de la Rue »

En partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS), la SSA a mis sur pied et lancé ce nouveau concours en attribuant annuellement 2 bourses destinées aux auteurs des Arts de la rue, afin de favoriser la création de spectacles de rue originaux.

Parmi 13 projets soumis au concours, le jury a attribué 2 bourses d'un montant total de Fr. 8'000.-.

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de Fr. 5'000.-. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2015, au total Fr. 4'900.- ont été versés à 5 troupes.

Cotisations 2015

Le Fonds culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: Suisseculture, Memoria, Fondation du Festival del film Locarno, Suisse Théâtre ITI, Les amis de la Cinémathèque Suisse, Fonction Cinéma, Cinésuisse, Coalition pour la diversité culturelle et Association ProCirque. Montant total: Fr. 9'650.-.

Frais de jury

Pour toutes les actions de l'année 2015, Fr. 58'226.- ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

AUTRES SOUTIENS

Actions extérieures

Les Commission Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 21 demandes extérieures pour un montant total, en 2015, de Fr. 110'000.-.

Tous les lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sont publiés sur notre site: www.ssa.ch/fr/content/rapports-d-activites.